

Bon No: 004417973		1ere Gachée: 14:48 (1)		Date: 16/03/2026		reap130326090923		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 2.50 m3		référence commande(2): 03 24 38 51 80					
client: 411623		PERRIER		RUE DU CHATEAU					
chantier: 162315		A26 Champigny		08300					
				KM 260.3					
				06.88.38.98.91					
				51370 Champigny					
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
15:20								00:00	
						température:			
						vitesse du vent:			
						validité:			
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
RFB353A385		BPS				XF4		CL 0,65	
								consistance(7)	
								Dmax	
								S3	
								20	
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM3 A 42.5 N LH CE PM-ES						0		C35/45	
appellation commerciale C35/45 XF4 S3 Dm20 CEM3 385									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES					ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE REP					PRE 5480/4700 EA ISOSPHERE 5140			NOM:	
								signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9):					signature:				
type et quantité:									
demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1